



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120271

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/12/2021 17H27 C:024858 I:35691
V/REF : 2207259
V/Email reçu le Mardi 07/12/2021 à 17H27

SDC RESIDENCE LE BEAU RIVAGE
C/O CRISTAL SYNDIC
46 RUE MARECHAL LECLERC
73000 CHAMBERY

IMMEUBLE : LE BEAU RIVAGE (cop)
328 CHEMIN DES VIEUX CAPUCINS
73000 CHAMBERY

Voglans, le 22 Décembre 2021

Référence Marché: 2018031208-0000001

LOCALISATION : ALLEE N 328/330 - COMMUNS DES GARAGES AU -1

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REMPLACEMENT DU PVC HORIZONTAL EP DANS LES GARAGES
(VOIR PHOTO)

Donneur d'ordre : Mr M. COURPOTIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes à l'intérieur de l'immeuble.

LE 09/12/2021 A 16H00
COMMUNS DES GARAGES AU -1
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONÇON PVC DEFECTUEUX
CONTROLE DE LA BONNE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

LE 15/12/21 A 9H00
FOSSE ASCENSEUR
ATTENTE 15 MIN TECHNICIEN KONE
CONSTAT DE PRESENCE D'EAU DANS LA FOSSE ASCENSEUR
POMPAGE ET ASSECHEMENT DE LA FOSSE
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 20/12/21 à 17H17 Mr M. COURPOTIN

CV LCOMPTER Email envoyé le 13/12/21 à 21H13 Mr M. COURPOTIN

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	REGIE01-H(s) Intervention le 09/12*	1	39,77	119,31
2,75	REGIE01-H(s) Intervention le 15/12*	2	39,77	109,36
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Metre de PVC d100-73	1	8,09	16,18

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120271

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Manchon elastomere-100/115-73	1	37,81	75,62
TOTAL H.T.				320,47
T.V.A. a 10,00%				32,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>352,51</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

7112
17h29

CHAMBERY, le 07 décembre 2021

DEMANDE D'INTERVENTION

URGENT

SERVIMO

Chemin des marais
73420
VOGLANS
Tel : 04 79 52 08 82

Référence : **2207259 / COURPOTIN Mathieu**

Objet : **réparation PVC EP horizontal**

Lieu de l'intervention :

Immeuble

[1094] RESIDENCE LE BEAU RIVAGE
328-330 Chemin des vieux
Capucins
73000 CHAMBERY

Nous vous remercions de prendre note de notre demande ci-après et de nous tenir informés de la suite donnée.

Merci de cliquer sur le lien contenu dans notre demande par mail et de répondre via ce lien pour tout envoi de documents (devis, factures, photos, autres documents) ou éventuels messages concernant le dossier en cours.

Exposé de notre demande:

demande de répartition PVC horizontal EP dans le garage

Merci de bien vouloir effectuer l'intervention suivante :

- remplacement du PVC horizontal dans les garages du niveau -1

Les moyens de visite sont :

- accès libre

En cas d'impossibilité, merci de me tenir informé.

Bien cordialement

Mathieu COURPOTIN
Gestionnaire de Copropriété
04 79 71 99 87- 07 72 50 89 10
46 Avenue Marechal Leclerc
73000CHAMBERY

Copropriété :**RESIDENCE LE BEAU RIVAGE**328-330 Chemin des vieux
Capucins
73000 CHAMBERY**SERVIMO**Chemin des marais
73420
VOGLANS**ATTESTATION TVA SIMPLIFIEE**

- J'atteste que les travaux portent sur un immeuble d'habitation achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.
- J'ai connaissance que le respect des conditions d'application du taux réduit s'apprécie au regard de l'ensemble des travaux effectués sur la période de deux ans précédant ou suivant la date des travaux décrits dans la présente attestation.

Les travaux réalisés :

- N'affectent ni les fondations, ni les éléments hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni les façades hors ravalement.
- N'affectent aucun des éléments de second oeuvre figurant ci-dessous :
 - > Les planchers non porteurs, c'est à dire ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage.
 - > Les huisseries extérieures (dormants et ouvrants).
 - > Les cloisons intérieures.
 - > Les installations sanitaires et de plomberie.
 - > Les installations électriques.
 - > Le système de chauffage (en métropole uniquement).
- N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10%.
- Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

**Description
des
travaux**

Nous vous remercions de prendre note de notre demande ci-après et de nous tenir informés de la suite donnée.

Merci de cliquer sur le lien contenu dans notre demande par mail et de répondre via ce lien pour tout envoi de documents (devis, factures, photos, autres documents) ou éventuels messages concernant le dossier en cours.

Exposé de notre demande:
demande de répartition PVC horizontal EP dans le garage

Merci de bien vouloir effectuer l'intervention suivante :

- remplacement du PVC horizontal dans les garages du niveau -1

Les moyens de visite sont :
- accès libre

CRISTAL SYNDIC

46 avenue Maréchal Leclerc
73000 CHAMBERY

CHAMBERY, le 07 décembre 2021

Copropriété :

RESIDENCE LE BEAU RIVAGE
328-330 Chemin des vieux
Capucins
73000 CHAMBERY

En cas dimpossibilité, merci de me tenir informé.

Bien cordialement

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux Normal) et le montant effectivement payé (TVA au taux réduit).

**Immeuble concerné : RESIDENCE LE BEAU RIVAGE 328-330 Chemin des
vieux Capucins 73000 CHAMBERY**

Fait à CHAMBERY, le 07/12/2021
Signature du preneur des travaux :